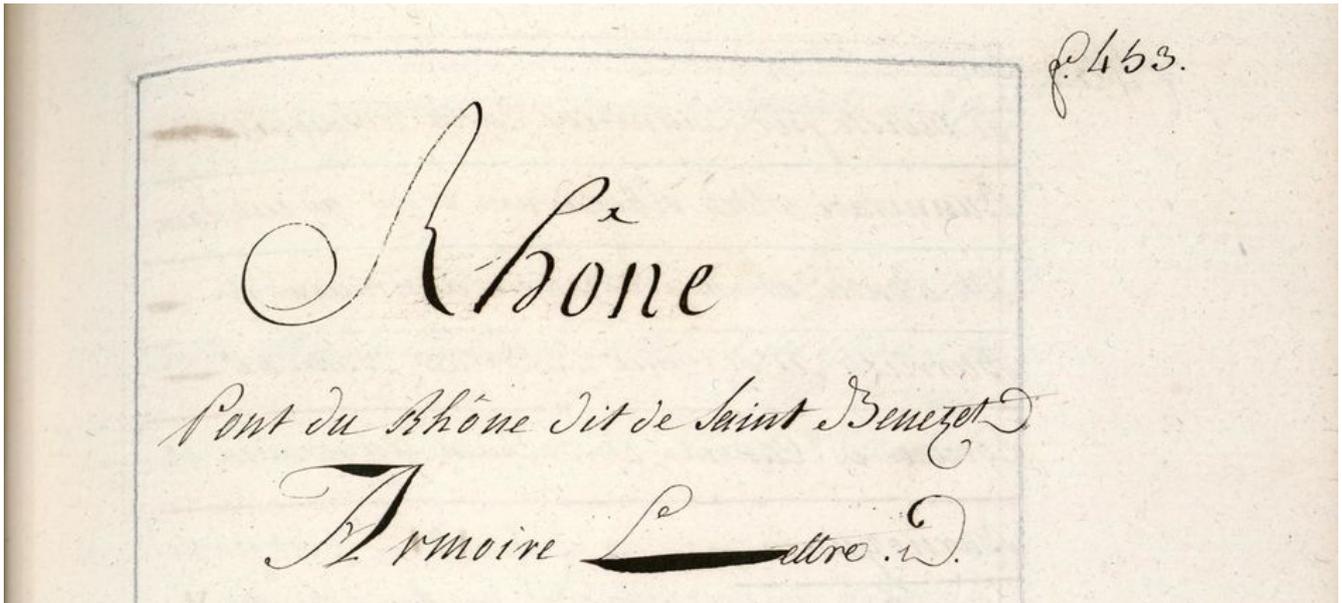


Inventaire des archives du palais apostolique d'Avignon

Lorsque les archives ont quasiment disparu, demeurent les inventaires anciens, tel celui des archives du palais apostolique d'Avignon.



http://archives.vaucluse.fr/document/FRAD084_IRL000009#description

L'inventaire des archives du Palais apostolique, page sur le Rhône, 1780. AD Vaucluse A213

L'inventaire



En 1780, dix ans avant les destructions révolutionnaires, l'abbé Carlo Bondacca, auditeur domestique du vice-légat Filomarino, député à cette tâche par le vice-légat dès son arrivée à Avignon dresse avec précision, par ordre alphabétique des matières, l'inventaire des archives conservées au palais apostolique d'Avignon.

Trois exemplaires

Trois exemplaires subsistent de cet inventaire : deux se trouvent complets, aux Archives vaticanes, dont l'un, bilingue (français/italien), en trois volumes, est une mise au net ; le second, en deux volumes, est en français. Le troisième exemplaire était destiné à rester au palais d'Avignon, et il est aujourd'hui conservé aux archives départementales de Vaucluse sous la cote A 213.

C'est ce dernier qui aujourd'hui accessible mais seulement pour le tome II (3e partie) : lettres E à V, composé de 589 pages. Le tome I (1ère et 2e partie) : lettres A à D est perdu.

Les archives décrites n'existent plus mais la trace de leur existence à travers cet inventaire est essentielle pour la recherche historique.

Le contenu

L'abbé Bondacca eut soin de décrire tels qu'ils se présentaient sous ses yeux, les fonds sommairement répartis par liasses et par sacs, sans toutefois mentionner les salles du palais où ces archives étaient entreposées. Il semble qu'il n'ait pas eu accès à tous les espaces où étaient conservées des archives (bureau de la secrétairerie d'État, de la daterie notamment).

Visiblement, sous la pression des officiers caméraux d'Avignon, Bondacca s'employa à détailler les documents concernant les affaires domaniales, ceux de souveraineté, de limites territoriales, de conflits entre juridictions, de facultés accordées aux principaux officiers de la légation. Les rubriques "Avignon", "Chambre apostolique", "Limites territoriales", "Rhône" figurent parmi les mieux documentées, de même que celles réservées à la Chambre apostolique. Inversement, il est plus rapide et laconique dans ses descriptions sur des sujets d'administration générale ou d'ordre économique. Certaines rubriques sont même restées vides ("évêque de Cavaillon", "évêque de Vaison").

Le contexte historique



Carlo Bondacca précise sur la page de titre de son inventaire que c'est sous le pontificat de Pie VI et l'administration du cardinal Pallavicini, alors secrétaire d'État du Saint-Siège et préfet de la Congrégation d'Avignon, que l'inventaire fut élaboré.

La troisième occupation française d'Avignon (1768-1774) avait entraîné un bouleversement des lieux de conservation et des archives qui s'y trouvaient, et malgré les mesures prises par le commissaire apostolique Mgr Manzi lors de la restitution de ses États au pape en 1774, le désordre persista encore durant quelques années.

Le remue-ménage des archives durant la période française avait également entraîné des pertes et des détournements.

Tous ces désordres amenèrent également les autorités romaines à s'intéresser à nouveau de près aux titres anciens du Saint-Siège sur Avignon et le Comtat Venaissin. Face à des contestations permanentes de la part des agents du roi de France, il était utile de rassembler les preuves écrites des droits du Saint-Siège. La papauté continuait de s'intéresser aussi aux archives "historiques", celles du temps du séjour des papes à Avignon ; le préparatif d'un nouveau transfert vers Rome des bullaires des papes du XIV^e siècle, cette fois exhaustif, se concrétisa par un envoi en 16 caisses, en mars 1783, des derniers registres des bulles des papes d'Avignon.

C'est dans ce contexte général de remise en ordre, doublé d'une ferme volonté de la Chambre apostolique de recouvrer des droits perdus, en rénovant les reconnaissances anciennes des directes sur divers biens fonciers dans la ville, que se situe l'opération d'inventaire de l'abbé Bondacca.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON